



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 27 juin 2018

Communiqué de presse

A Vivéa, la Confédération paysanne défend le renouvellement des générations

Aujourd'hui, 53 % des agriculteurs ont plus de 50 ans¹. Le renouvellement des actifs a donc été affiché comme un enjeu majeur de la décennie à venir par l'ensemble de la profession. Malheureusement, il y a l'affichage médiatique et il y a les décisions dans l'opacité des réunions.

Vivéa, qui réunissait hier son conseil d'administration, envisage de se désengager de l'accompagnement à la pré-installation par la formation, qui offre à de nombreux porteurs de projet une première approche de la faisabilité de leur projet via des formations spécifiques. Pourtant, ce dispositif représente moins de 1 % de son budget total annuel !

Ces formations bénéficient essentiellement aux porteurs de projet « hors cadre familial » qui représentent aujourd'hui un tiers des installés. Il ne sera pas possible d'assurer le renouvellement des générations sans eux, ni de recréer un tissu agricole dense et dynamique. De plus, ces installations se font souvent après des parcours de vie variés qui sont une richesse pour le monde agricole et rural. A l'heure où de plus en plus de paysan-ne-s cherchent à transmettre leur ferme, ne les laissons pas tomber !

A cette décision s'ajoute celle, déjà en vigueur depuis janvier 2018, d'un plafond de prise en charge maximum annuel de 2.000 euros par stagiaire. Nous demandons plus d'ambition et un assouplissement de ce plafond en particulier lors de l'installation, de la transmission et dans les démarches de transition sur la ferme.

Le renouvellement des générations est notre responsabilité collective. Vivéa, outil de formation professionnelle continue appartenant aux paysan-ne-s, doit permettre de relever ce défi colossal et d'inverser la courbe des installations qui décroît depuis un demi-siècle.

La Confédération paysanne défend, seule, ces deux propositions pour ne pas transformer nos campagnes en désert !

Contacts :

- Laurent Pinatel, Porte-parole : 06 80 58 97 22
- Cécile Muret, Secrétaire nationale : 06 31 26 85 48
- Caroline Nugues, Chargée de communication : 06 95 29 80 78

¹ Chiffres MSA 2016.